

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

PASS SPORT

**GUIDE
D'ACCOMPAGNEMENT**

SAISON 2021 - 2022

POUR LES CLUBS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF **PAGE 3**

**LA DÉMARCHE À SUIVRE
EN TANT QUE CLUB** **PAGE 4**

FOCUS : LA CRÉATION D'UN COMPTE ASSO **PAGE 5**

**LIENS UTILES ET CONTACTS
À VOTRE DISPOSITION** **PAGE 7**

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Objectif : encourager les enfants à s'inscrire à la rentrée dans un club sportif en prenant en charge la totalité ou une grande partie des frais d'inscription. **Une opportunité pour les clubs d'accueillir les 5,4 millions d'enfants éligibles au Pass'Sport.**



- 50€

À quoi le Pass'Sport donne-t-il droit ?

Il permet à chaque enfant éligible de bénéficier d'une réduction immédiate de 50€ sur le coût d'une licence pour l'année scolaire 2021-2022. Il s'applique pour une inscription qui doit être réalisée entre le 1er juillet et le 30 novembre 2021.

Les enfants éligibles sont ceux qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire (ARS), âgés de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 ;
- l'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé (AEEH), âgés de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 ;
- l'allocation adulte handicapé (AAH), âgés de 16 à 18 ans.



Comment les bénéficiaires doivent-ils utiliser leur Pass'Sport ?

Pendant l'été, leurs familles recevront par la poste un courrier du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports qu'elles devront présenter au club lors de l'inscription. Ce courrier donne droit à la réduction de 50€ pour chaque enfant du foyer.

En tant que club affilié à la Fédération Française de Basketball, vous pouvez accueillir les bénéficiaires du Pass'Sport.



Toutes les informations officielles sur le Pass'Sport sont à retrouver sur le site du Ministère chargé des Sports

[SPORTS.GOUV.FR/PASS-SPORT](https://sports.gouv.fr/pass-sport)

LA DÉMARCHE À SUIVRE EN TANT QUE CLUB

Étape 1 : Se déclarer "Structure volontaire au dispositif Pass'Sport" sur votre Compte Asso



- Connectez-vous dès maintenant à [votre Compte Asso](#)
- Cliquez sur "Consulter/modifier les informations administratives"
- Déroulez l'onglet "Identité"
- Dans le champ "Domaine", sélectionnez "Sport"
- Cochez la case "Structure volontaire au dispositif Pass'Sport"
- Cliquez sur "Enregistrer"

Si vous n'avez pas encore de Compte Asso, créez le vôtre de manière simple et rapide sur [le site du Compte Asso](#) (plus d'infos en page 5).

Étape 2 : Accorder les 50€ de réduction immédiate sur présentation du courrier du Ministère chargé des Sports

Cette réduction pourra être accordée du 1er juillet au 30 novembre 2021 à chaque bénéficiaire qui présentera l'original du courrier envoyé par le Ministère chargé des Sports.

- 50€

Étape 3 : Contrôler et conserver l'original ou une copie du courrier

Après avoir vérifié que l'enfant inscrit est bien mentionné sur le courrier présenté, vous devez conserver :



- soit l'original, dans le cas où le courrier ne concerne qu'un seul enfant ;
- soit une copie, dans le cas où le courrier concerne plusieurs enfants de la famille. Si c'est le cas, vous devrez également, sur l'original, rayer la mention de l'enfant inscrit et tamponner si vous disposez d'un tampon.

Étape 4 : Déclarer les bénéficiaires inscrits sur votre Compte Asso pour pouvoir recevoir les remboursements des réductions accordées

Les déclarations pourront se faire dès septembre et jusqu'à la fin novembre 2021. La démarche vous sera expliquée en détail prochainement. Vous n'aurez pas à envoyer de pièces justificatives, mais vous devez les conserver précieusement car la DRAJES procédera à d'éventuels contrôles. Après validation des demandes, vous recevrez rapidement les remboursements de la part de votre CDOS, tiers payeur du dispositif.



FOCUS : LA CRÉATION D'UN COMPTE ASSO

À QUOI SERT UN COMPTE ASSO ?

Le Compte Asso est un outil en ligne à disposition des associations pour leur permettre de saisir et de déposer des demandes de subvention de manière simple et rapide. En plus du dispositif Pass'Sport, le Compte Asso permet d'obtenir des subventions auprès d'autres dispositifs (ex : le Plan Sportif Fédéral (PSF), l'Agence Nationale du Sport (ANS), etc.).

Étape 1 : Ouvrez votre navigateur Mozilla Firefox, Google Chrome ou Safari et rendez-vous sur lecompteasso.associations.gouv.fr/client/register

Étape 2 : Renseignez le formulaire

- cochez votre genre
 - indiquez votre nom, prénom et l'adresse mail de votre club
 - définissez un mot de passe
 - retapez le mot de passe défini dans le champ précédent
- et cliquez sur "Créer ce compte".**

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

Nom

Prénom

Adresse de messagerie

Mot de passe

Confirmez le mot de passe



Étape 3 : Allez dans votre boîte mail pour valider votre création de compte

Pour cela, ouvrez le mail que vous venez de recevoir intitulé "Validez votre email Le Compte Association". Dans le mail, cliquez sur "J'active mon compte".

Étape 4 : Remplissez le formulaire

- cochez la case "Une association"
 - saisissez votre n° de SIREN ou de RNA (seulement le SIREN pour les associations d'Alsace-Moselle)
- et cliquez sur la loupe.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association
 Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

Saisissez le n° RNA ou n° SIREN de votre association



FOCUS : LA CRÉATION D'UN COMPTE ASSO

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

N° RNA : N° SIREN

Adresse :

Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?

Oui Non

VALIDER

Étape 5 : Vérifiez et validez les informations sur votre association

Si le nom de votre association, ses n° de RNA et de SIREN (seulement SIREN pour les associations d'Alsace-Moselle) et l'adresse sont exacts, cochez "Oui" et cliquez sur "Valider".

Étape 6 : Renseignez votre fonction au sein de votre association

Utilisez le menu déroulant pour sélectionner votre fonction.

SÉLECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ÉTABLISSEMENT

structure , veuillez déclarer votre fonction au sein de la structure :

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Je soussigné, certifie être le/la de la structure dont le siège est domicilié au maison des associations et de son établissement dont le Siret est le

J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).

J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)

Étape 7 : Certifiez sur l'honneur en cochant "Je soussigné..." (obligatoirement) et "J'atteste..." (facultativement).

Votre Compte Asso est maintenant créée 

DES DIFFICULTÉS PENDANT LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE ?

Vous pouvez :

- consulter [la FAQ du site Le Compte Asso](#)
- contacter [l'assistance du site Le Compte Asso](#)
- utiliser le chatbot "Besoin d'aide", sur [le site Le Compte Asso](#), en bas à droite
- solliciter le chargé de développement FFBB de votre zone

LIENS UTILES

Site de la Fédération Française de Basketball (FFBB)

➔ ffbb.com/pass-sport

Site du Ministère chargé des Sports

La page officielle du dispositif Pass'Sport :

➔ sports.gouv.fr/pass-sport

L'article détaillé présentant le Pass'Sport avec un accès à plusieurs supports d'information et de communication :

➔ sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport

Site du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Accès à plusieurs supports d'information et liste de coordonnées (CNOSF, CDOS, CROS, CTOS) :

➔ cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8532-passsport-mode-demploi-clubs.html

Site du Compte Asso

Pour se connecter ou créer son compte :

➔ lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login

Pour en savoir plus sur le Compte Asso :

➔ associations.gouv.fr/le-compte-asso.html

CONTACTS À VOTRE DISPOSITION

Au sein de la Fédération Française de Basketball (FFBB)

Une adresse mail dédiée : passsport@ffbb.com

Au sein du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Une hotline et une adresse mail dédiée : 01 40 78 29 20 passsport@cnosf.org

Au sein des Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS)

Retrouvez la liste des coordonnées de chaque CDOS sur [le site du CNOSF](#)

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL
SERVICE CLUBS**

117, rue du Château des Rentiers
75013 Paris

